



Mikvaot

Michna 3 - Chapitre 9

אֵלּוּ שְׂאִין חוּצָין, קִלְקִי הָרֹאשׁ, וּבֵית הַשְּׁחִי {ה}, וּבֵית הַסְּתָרִים
בְּאִישׁ. רַבִּי אֱלִיעֶזֶר אוֹמֵר, אֶחָד הָאִישׁ וְאֶחָד הָאִשָּׁה, כָּל הַמְּקַפֵּיד
עָלָיו, חוּצָץ. וְשְׂאִין מְקַפֵּיד עָלָיו, אֵין חוּצָץ {ו}:

Les éléments suivants ne sont pas considérés comme des interpositions [sur une personne qui tente de s'immerger] : les cheveux emmêlés sur la tête, ou sous les aisselles, ou sur les parties cachées d'un homme.
Rabbi Eliézerdit : concernant un homme ou une femme, tout ce qui lui importe s'interpose ; et ce qui ne lui importe pas ne s'interpose pas.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions